BUREAUX ROUBAIX | Toloph 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING | Teleph

Willy all

Directeur : Eug. GUILLAUMF.

POUR L'AMÉNAGEMENT du Port de Gravelines

UN VASTE PROGRAMME DE TRAVAUX VA ÊTRE PROCHAINEMENT MIS EN ŒUVRE

Les cominunes de GRAVELINES, GRAND FORT-PHILIPPE et PETIT FORT-PHILIPPE l'orment un noyau de rudes pècheurs qui ne boudent pas la biggogne et ont l'amour de leur métier de marins avec tous les risques et les difficultes qu'il comporte. On a pu moderniser l'armement ; le sort du pècheur reste difficile lorsqu'il a a assurer la subsistance a une nombreuse famille sinsi qu'il est frequent dans ces humbies maisonnettes qui font face a la mer. La derniere saison de pèche aux nateres difficultes qu'il est frequent dans ces humbies maisonnettes qui font face a la mer. La derniere saison de pèche aux nateres qu'il contrate qu'il est actuellement arrète comporte ; la mise en etat des profondeurs 366,000 francs; le coffrage de la l'elle Est 90,000; la reconstruction et l'amelioration du quai Est du bassin Vauvan et du quál Sud du port d'echouage 2,500,000; la construction de 100 metres d'estacade à Grand Fort-Philippe 1,000,000.



Des • dundees • de pêche dans le port de Gravelines

des prix. C'est la misere dans de non breux foyers et les mesures prises par les municipalites seraient restees insuflisantes si l'on ne s'était preoccupé de fournir par des moyens plus larges du travail aux chômeurs.

Une restauration urgente

Le mouvement du port de GRAVE-LINES a eté tacheusement influence ces dernières sinces par les difficultes qu'a-vaient les transports, de tonnage même relativement peu important, à y accus-ter. La passe complètement ensablee neit des manœuvres difficiles et dangereuses. Une fois c'etait un de bois a destination de GRA-

ippe 1.000.000.

lippe 1.000.000.

Les communes de GRAVELINES et JRAND PORT-PHILIPPE auront à verser 1.800.000 francs en chiffres ronds, chi outre une contribution de 50 % des trais annuels d'entretien des profonactirs, lesquels sont évalués à 180.000 francs est egalement exigec. Les charges annuelles sont, pour les travaux neufs, de 98.000 francs; pour l'entretien, de 90.000 francs.

Les deux communes qui se sont consti uees en syndicar sont autorisées à re ourir a l'emprunt dont l'annuité ser ouverte par de nouvelles taxes. La taxe sur la jauge, sur ' s navires de commer ce utilisant l'établissement maritime es ortee de 0,70 à 2 fr. 10 par tonneau taxe sur les marchandises est portes 1,24 par tonne; une taxe sur le pois on sale debarque de 0,25 % sur la va ieur du poisson produira environ '5,096 pour GRAVELINES et 50,000 irancs pour GRAND FORT-PHILIPPE en y comprenant une taxe ue var a sur la valeur du poisson frais autre que le merian ct une autre de 0,15 centimes par caisse de merlan.

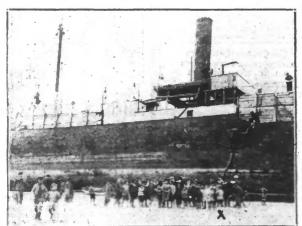
Du travail pour les chômeurs

D'autre part les delegues de la commune au comite du syndicat ainsi constitue, MM. Vandresse, maire de Gravelines i Marechal, maire de Grand-Fort; Henri Bracq, Constant Brunet et Gustave Merlin, conseiller genéral, ont obtenu l'étude du projet d'endiguement des terrains du bord de la mer, accepte par M. Broquaire, ingenieur en chef des Travaux du Port et dont l'execution va donner du travail aux chômeurs.

Au cours de sa dernière réunion, mar-di 5 janvier, la commission départemen-tale vient de voter à cet effet un pre-mier credit de 45.000 francs.

Dans l'armement

Le mouvement du port a été moins



Port de Gravelines et qui s'est cassé en deux; les deux croix indiquent la cassure de bant en bas et qui est dentique des ideux crois du narire.

DUNKERQUE pour y effectuer son de chargement, une autre fois, pius recemment, en aout dernier, c'etait le vapeur (Amity) qui mai pose sur un banc de sable se coupait litteralement en deux. Ce n'est qu'il y a queiques jours qu'on put effectuer le renflouement d'une partie de la coque. La commission du port réclamait des travaux qui d'année en année devenaient plus importants et dont l'urgence ne pouvait se discuter. Les ingenieurs du service maritime avalent etaoli un premier plan qui se chiffrait par une somme voisine de 5 millions. Une decision du ministre des Travaux Publics en date du 4 août 1930 fixait le programme des travaux à effectuer pour la remise en état du port ainsi que les contributions réclamées aux intéressés.

Les municipaités de GRAVELINES et GRAND FORT-PHILII PE en délibèrerent en mars dernier et tout derniérement les 21 et 22 décembre. Au cours de sa première session ordinaire de 1931 anagoissé bien compréhensible. R. B.

Un père et ses quatre fils La mort mystérieuse Chevaliers de la Légion d'Honneur à Dunkerque

On releve dans la récette promoting des nouveaux chevaliers de la Legio diffoneur au titre de lieutenant de réserve d'artiliers le nom de M. Ceorge Duval, foodé de pouvoirs de la maisor Jokaison s Dunkerque.

Le urapeau legionnaire est is frère di distingué directeur de la A.I.A. M Hen-Duval.

M Duvai père et ses quatre fils son naintenant décorée de la Légion d'Hon-eur. Clest une famille de légionnaires qui l'on doit admires

d'un cultivateur de Waziers

vers 16 h. 30, jeudi, on a trouvé mort, tué d'un coup de feu, chez lui. 17, reute nationale, à Wazlers, M. Fui berl Béhazue, 63 añs, cultivateur. M. Béhazue, qui possédait use impgriante exploitation agricol usait un grend chasseur. Et d'est dans 5/10 armureria que le tranque événement s'est. produit. On ne sait d'un socident ou d'un suicide, ausai la gendarmerte procédet-telle à una anquête pour déterminer i accte coute de la mort de l'infortante cultivateur.

SUR LA PISTE DE ROUBAIX

OVAERE et KISTIAENS se seraient fait conduire en taxis de Roubaix à Paris, en passant par Lens et Amiens

duire au sujet de l'acte de banditise de la rue de la Fosse-aux-Chenes, Roubaix. On salt qu'aussitôt après avoir accom pli leur coup, les audacieux malfaiteur



La Vea BLONDEL sœur du bandit OVAERE

Danlei Kistiaens et Ovaere, avalent passé la frontière et s'étalent soigneusement cachés en Belgique.

Les forces de police belge avalent été avisées de leur présence sur leur territoire et toutes les précautions avalent été prises pour faire procéder à l'arrestation de ces deux redoutables bandits. Ceux-ci, se sentant traqués de tous côtés, résolurent de donner le change aux policiers en leur faussant compagnie, si Ceux-cl se sentant traqués de tous cô résolurent de donner le change aux liclers en teur faussant compagnie, l'on peut dire, en faisant volte-face.

Le retour en France des bandits traqués

des bandits traqués

On a pu reconstituer en partie leur
emploi da temps.

Le cambriolage fut perpétré dans la
soirée de marci. Une demèheura plus
tard, sans doute, ils étaient en Beigique Establir de, lieu où lis «éqoumerent
durant la nuit, il ne faut pas y songer.
Peut-être même, pasèrent-lis cette nuit
à la belle étoile, car durant toute la
journée du lendemain, le mercredi, ils
se dissimulerent dans une carrière à proximme du territoire francais.

à las belle étoile, car durant toute la journée du iendemain, le mercredt, ils se dissimulerent dans une carrière à proximite du territoire français.

**Leur plan était déjà tout tracé. Ils attendraient la tom ée du jour et à la faveur de l'obscurité. Ils regagneraient la france, depistant tous ceux qui étalent lances à leur poursuite.

Dans la soiree donc, ils quittérent le refuge de la journée et à bicyclette, ou plus vraisemblablement à pied, ils passérent la frontière à travers champs. évitant tout contact avec les douaniers. En fraudeurs avertis, ce fut pour eux besogne facile, d'attant plus que le brouillard qui régnait les favorisait, tout comme la tempète dominant le bruit de leurs pas.

Des qu'ils furent en France, ils s'ache-minèrent vers Roubaix, où ils arrivèrent peu avant 21 h. Ne pensèrent-lis point a prendre un train quelconque? Ils auraient pu être remarqués et reconnus. Ils hèiterent plutôt un taxi pour se faire conduire loin du théatre de leurs ex-

Deux voyageurs pour Amiens en panne à Lens

Vers cette heure, précisément deux nommes d'allures assez étranges, s'adressèrent à un chauffeur d'taxi roubài sien et lui demandèrent de les conduire à Amiens. Ce chauffeur ne fut pas autrement surpris. Il lui arrive, en effet, couramment dans la soirée, de conduire des gens qui n'ayant plus de train à leur disposition et voulant à tout prix arri-

remetire en route.

Les voyageurs payèrent le prix convenu au chauffeur, qui chercha avec eux un de ses confrères lensois afin qu'ils puissent continuer leur voyage.

ver à telle ou telle localité, ont recou

Ce que nous dit le chauffeur lensois qui conduisit les vovageurs suspects à Paris

Nous avons pu rencontrer et inter-viewer à Lens, où il habite, le chauffeur qui transporta de cette ville à Paris, deux voyageurs que l'on a toutes rai-sons de croire être les bandits Ovaere et Kistiaens.

DEUX VOYAGEURS VENANT DE ROUBAIX...

« Mercredi, vers 21 h. 15, nous raconta-t-il. javais terminé ma journée et je faisais une partie de billard dans un café de la piace de la Gare. J'avais laisse mon taxi à son lleu de stationnement, lorsque j'entendis résonner le klaxon de ma volture.

norsque j'entendis résonner le klaxon de ma votuire.

3 Ayant l'intention de rentrer, je ne répondis pas de sulte à cet appel. Comme on insistait et après une dizaine de minutes, je sortis et je fus interpellé par un chauffeur de taxi, qui me déclara venir de Roubaix avec deux clients, à destination d'Amiens.

3 Îl raconia que sa voture était en panne boulcvard Emile-Basiy en face d'un garage et il me demanda de bien vouloir conduire ces deux personnes jusqu'à Amiens.

VOULAIENT ALLER A AMIENS

"VOULAIENT ALLER A AMIENS

5 Comme je vous l'al dit, javais t'intention de rentrer chez moi et par conséquent je répondis négativement.

5 Les deux voyageurs se montrèrent déconcertes et insistèrent pour effectuer le voyage, offrant de me régler d'avance les 350 francs que je réclamais pour prix de la course.

5 N'aimant pas de voyager la nuit avec des personnes que je ne connais pas et à la suite des nombreuses agressions commises contre les chauffeurs, je demandai à un de mes amis de m'aocompagner. Je lui remis mon revolver pour nous défendre en cas d'attaque.

5 Les deux voyageurs havaient pas mauvaise mine, l'ain était pontre d'un ciapeau et l'autre d'une casquete j'en e pouvais supposer avoir airaire à des malfaiteurs.

5 En cours de route je n'entendir rien d'anormal dans leur conversation.

"PUIS A PARIS

...PUIS A PARIS

e Arrivés à Amtens, les deux hommes me demandérent si je ne pouva's pas les transporter jusqu'à Paris, Ne tenant nullement à accomplir ce voyage et afin de couper court à toute conversation, je leur demandal le pri exagère de 1.100 fr., ayant la conviction qu'ils n'auralent pas insisté davantage. » Je fus décu, car l'un des individus me paya d'avance le coût du voyage. Il ne me restait donc qu'à me remettre au volant et à poursulvre notre randonnée.

au voiant et à poursulvre noure mandonnée.

3 Le parcours s'effectus très normalement et je pris congé de mes clients à
l'entrée de Paris, vers 3 h, 30 du matin,
jeudi.

5 Ils m'avaient demandé de les conduire à travers la ville, mais je refusai.
Ils hélèrent alors un taxi parisien et
disparurent.

5 Je mis ma voiture au garage et avec
mon ami, je me rendis dans un établissement de la place Clicky pour nous restaurer.

5 Après avoir pris un peu de repos, je
repris le chemin du retour, mais par un
autre Itinéraire que pour l'aller.

CE SONT LES BANDITS 1

» En passant à Pérone, nous sommes entrès dans un café pour casser la croûte : lorsque jetant un coup d'eil sur un journal du matin, mon ami re-connut dans les photos des bandits illus-trant l'article relatant l'affaire de Rou-baix celles de nos deux voyageurs.

(Lire la suite en quatrième page)

M. ARISTIDE BRIAND est officieusement démissionnaire

La crise ministérielle éclatera la semaine prochaine

***** (DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La orise ministèrielle, que les évêne-ments de ces jeurs-el laisea ent pré-veir, peut être censiderée, aujeurd'hui, cemme virtuellement ouverte. 'es événements, depuis le décès du Ministère de la Guerre, se sont, en effet, précipités et hier seir, en apprenait que M. Aristide Briand était dém.ssien

La décision de M. Briand

La décision de M. Briand

Bien qu'auoune information n'en att
été donnée, on n'a pas été sans savoir
jue pendant un cartretien qu'il eut dans
la matunée entre le ministre des Affai
res étrangèrés et le Président du Con
seil M. Ariside Briand avait déclaré
au chef du gouvernemeni que son étai
de santie ne lui permetiait pas d'assurer
plus longtemps la charge de diriger
les affaires extérieures du pays, qu'en
conséquence il avait pris la décision
de se retirer.

M Pierre Lavel avait essayé de faire
revenir le ministre des Affaires étrangères sur sa décision, mais ses efforts
avaient été vains est il avait du, estin de compte, accepter la démission
de son colishorateur, il fut touiefris
entiendu entre les deux hommes d'Etat
riue cette démission ne serait rendue
officielle qu'à la suite des obsèques du
Ministre d'État ?

Ministre d'État ?

Avant de se retirer, M. Pierre Lava yant felt part à M. Briand de l'inten ou qu'il avait de donner prochaine



M. Aristide BRIAND

en qualité de Ministre d'Etat. M. Aris-ilde Briand demanda alors à réfléchir. l'acsurant qu'il ferali connaître sous peu sa décision.

DEUX GRAVES ATTENTATS

UN CORÉEN A LANCÉ UNE BOMBE SUR LE **CARROSSE DU MIKADO**

L'empereur du Japon n'a pas été atteint et son agresseur qui portait une seconde bombe a été arrêté

sion du nouvei an, un atteniat a été perpètré contre lui sans qu'il soit



Une dépéahe ultérieure à la même agence annence que o'est à l'a de d'une hombe que l'attentat contre l'emperence a été cemmia. L'angle, lancé par un Gerète nammé l'insehe àgé de 32 and a élatté près du carrosse du minado, qui n'a pes été atteint. Un des chevates de l'attelaga, a été l'apprénende auté l'attelaga, a été l'apprénende auté et de l'actue que une autre bembe a été frouves en ea poséession.

(Lire la suite en quatrième page)

UN COUP DE REVOLVER A BLESSÉ LE CONSUL D'ITALIE A PARIS

Le coupable, un étudiant italien, a été arrêté après avoir tiré sur le policier qui le poursuivait :: ::

Vendred matin, à 11 h. 10, M. Gentile, consul d'Italie à Paris, a été blessé d'une balle de revolver à la cuisse par un de ses compatriotes. Le draine s'est produit en face du consulat, 3, avenue de Villars. Le consul descendait de taxi. et s'apprélait à entrer dans les bureaux, lersqu'un leune homme se précipita dans sa direction et, aans dire un mot tira eur tul quatre coups de revolver.
L'agresseur'est un étudiant nommé Michel Richichi. Il est né le 11 décembre 1899, à Palerme (Italie), et habite 42, rue Saint-Louis-en-l'ile. Une seule balle a perté. M. Gentile, atteint à la cuisse droite, a été relevé aussitét par des employée du consultat et transporté à son demicile, où un Oblivergion lui a donné les premiers seins.

La DANGEREUSE POURSUITE

LA DANGEREUSE POURSUITE DU MEURTRIER

Cependant, le meurtrier prenait la fuite. Un inspecteur de service devant les locaux du consulat, M. Ronde Pierre, des renseignements générait se mit à sa poursuite. Au mement eu it allait être atient, Richienh fit demittur et tira les deux dernières balles de sen revelver dans la direct en de l'inspecteur, qui ne fut pas atteint. Avec le seceurs d'un gardian de la paix, M. Guyet, du 7º arrondissement, le nolleier nut appréhander l'étudiant italien, qui fut aussités amené au commissariat des invalides, rue de Bourgegne.

gegne.

La, il s'est borné à déclarer au comm'essire eue s'il avsit tiré sur le
consul, c'est parce que celul-ci l'empéchait de d'enne des lecones. L'état d'e
consul. M. Centile, ne parait pas très

VENGEANCE PERSONNELL

D'après l'enquée, 11 s'agrait d'une vengeange personnelle, sans caractère politique. Le jeune étudiant en effet. n'a pas caché qu'ill en voulait à M Gentile et non au fonctionnaire diplomatique. Quelles son les causes de ce ressentiment? Plusieurs versions suc consistes, one été apportées aux innece, leu l'd'abord, puis au secrétaire du commissaire de police. L'étudiant don-ait-des lecons, 'il savait même, dans inne insidiution; fidi enne. l'écrie Dente Alighieri, des fonctions assèz vacues de répétiteur ou professeur, suppléant

(Lire la suite en quatrième page) UNE GRAVE MENACE

Les Américains interviennent dans le conflit sino-japonais, pour la sauvegarde de leurs droits, et l'affaire prend ainsi une tournure internationale

Uu falt de la plus haute importance note américaine invoquant le pacte des a été connu hier, à propos du conflit qui, neur puissances concernant la Mand-depuis de lengs jours, met aux prises la Chime et le Japon. Les Etats-Unis viennent d'intervenir en envoyant aux deux puissances eu cause des notes sévères, dent on tira les textes plus loin. Cela fait prendre une tournure internationale au conflit et constitue nue grave menace pour la paix, du monde.

De son cetté le Japon considére que le lissement uet à ces deux puissances :

De son côté le Japou considére que le conflit u'intéresse que lut et la Chiue; espérons qu'il en est ainsi et qu'en ou-tre, une solution de ce conflit pourra être trouvée sous peu; il est temps de dissiper l'inquiétude qui règne partout.

La note adressée par les États-Unis au Japon

Les journaix américains publient en première page la note adressée par les Etats-Unis au Japon, dont voici le texte : e Les récentes opérations militaires

opérées à Ein-Tcheou ont détruit les derniers vestiges de l'autorité administive de la République chinoise dans le sud de la Mandchourie, tels qu'ils existaient avant le 18 septembre. Le gouvernement américain continue à avoir confinnee que l'œuvre de la Commission neutre, récemment instituée par le Conseil de la S. D. N., facilitera la découverte d'une solution aux difficultés qui existent entre la Chine et le Japon.

existent entre la Chine et le Japon.

Mais, cu raison de la présente situation et de sea propres droits et obligation et de sea propres droits et obligation et de sea propres droits es on devoir de neitifier à la fois à la Chine et au Japon qu'il ne peut admetre la légalité d'aucune situation « de facto ». Il n'a pas l'intention de reconnaître ancun traité ou accord intervenu eutre es gouvernements ou leurs agents susceptibles de porter atteinte aux droits des Etais-Unis ou de sea nationaux en Chine, y compris ceux de la souverainteté, de l'indépendance ou de l'intégrité territoriale ou administrative de la Chine, connus sous le nom de politique de « la porte ouverte ».

Il n'a pas l'intention de reconnaître une situation, traité ou accord, qui pour-rait avoir été amené, par des movens contraîres, au covenant ou aux obliga-tions détoulant du pacte de Paris, du-quel la Chine et le Japon, ainsi que les Etats-Unis, aont paşties

La remise du document au gouvernement de Nankin Le consul général des Etats-Unis. M. William Speck, a remis officialisment, à une heure, vendredi après-midi, la

Une dépêche de Washington déclare que cette démarche peut servir d'avertissement uet à ces deux puissauces ; que l'Amérique ue peut admettre la légalité de l'occupation de la Mandchourie, ni reconnaître uu regime qui eu serait la conséquence et qui serait contraire à la polifique de la porte ouverte et au pacte des uenf puissances.

et au pacte des uenf puissances. Les milieux officiels se refusent à pré dire, quelles mesures précises pourraien étre prises pour assurer la protectior des intérêts américains, oar tous les ac-cords internationaux sont vagues en or-qui concerne les sanctions.

dul concerne les saucusus.

Le but apparent est d'amener l'opinion mondiale à se prononcer contre toute atteinte ayant pour objet d'attenter à la liberté de la Chine, des décisions ultérieures devant être prises sul-

officiels.

La uote est adresses au Japou et à la Chine sans commentaire. Le département d'Etat a veulu, en cela, montrer que les Etats-Unis que contestent nultement la question des droits légatu du Japon en Mandchourie et qu'ils ne désirent nullement s'immiscer dans cette question, sauf en ce qui touche les droits des Américains.

L'attitude du Japon

On mande de Tokio à l' « Associated Press » que la note américaine u'avait pas encore été publiée à Tokio, veudredi matin. S janvier, à l' heures, mais en roit savoir que l'attitude japounise est que la Mandchourie ne reçarde que le japon et la Chine et qu'il n'y a par cenéquent aucune raison pour qu'une troisième partie intervienne.

Que feront les autres puissances?

La note américaine a été adressée aux autres signataires originaux du pacte des neuf pulssances, mais ne suggère nullement qu'ils devront adopter une attitude similaire.

(Lire in suite an quairième page) | belges. Notre photo montre

LE PUBLIC A ETE ADMIS LE CORPS DE M. MAGINO

Les obseques, dont les détails ont été arrêtés, sont fixées définitivement à demain

La depouille de M. Maginot, qui a été velluée toute la nuit par des reingiouse de d'ordre de Saint-Joseph, a été embair nace véniredi maun. Cette operation à dure une heure, elle a éte pratique par le professeur Cunce et le docteur Rechet, assistes de deux aldes.



La veillée a été reprise ensuite par l'adjudant Lavoile, porte-fanion du mi-nistre, et les religieuses.

Dans la chapelle ardente

Dans la chapelle ardente
Au ministere de la guerra, d'act le selon gris du rea-de-chausat de l'hates de
ministre, ceiul qui a deja servi pour l'exposition des corps du general Brun-ret
de M Maurice Berteaux, ministres de-le
guerre, decedés en exercice, qu' a etc
transforme en chapelle ardente.

A 11 h. 15, le corps a eté descendu sur
une civiere portee par quatre soldats dela 22e section d'infirmiers et accompagnec de tous les officiers de son etatmajor. Il repose maintenant sur le catafaique allonge sous un drapeau tricolore
sur lequel se detache un crucifix d'argent. Au pied du catafaique, sur un
coussin, soni placées les décorations du
ministre : la croix de la Légion d'honneur, la medaille militaire et la croix de
guerre qu'il gagna valliamment.

La premiere garde est assurée par les
officiers de son cabinet, le general Requin, le géneral Bouy le colonel Lebleu,
les lieutenantie-colonels Delaiande, r'rodley, de Prevaux, Dody, Bertin, Boussus
le capitaine Collignon.

POUR LA PAIX DU MONDE

Toute ia matinee, de nombreuses personnalites sont encore venues apposes
leur signature sur les registres deposes
dans l'antichambre de l'hotel ministariel, notamment le général Hutin, vioeprésident de l'Association Meusieme r',
MM. Bieriot, Klobukowski, minista- pieimpotentiaire, Mme Virginie Herlot, le
President de la Ligue des Patriotes - le
genéral Debeney, etc...

Dans l'après-midit, de nouvelles signatures viendront, encore s'iouter qui l'es
registres déposes dans l'antichambre,
parmi lesquelles nous relevons roelles de
S. M. Bao Dai, empereur d'Annam, du
siny de M. le senateur Miller, praidont des anciens officiers russes, de
Mmes la maréchale Joffre : la générale
Nivelle : de M. Picor.

(Lire la suite en quatrième page)

UN HERITAGE D'UN MILLIARD

